



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Relance et emploi

Question au Gouvernement n° 4233

Texte de la question

RELANCE ET EMPLOI

M. le président. La parole est à Mme Valérie Gomez-Bassac.

Mme Valérie Gomez-Bassac. Hier, le Président de la République s'est adressé aux Français pour annoncer de nouvelles mesures de lutte contre l'épidémie de covid-19 et pour rappeler l'objectif primordial que nous devons atteindre : la vaccination de nos concitoyens. Il a également dressé les perspectives de la relance, plaçant le travail en son cœur.

Dès 2017, nous avons fait du travail un axe essentiel de notre action en investissant dans la formation, notamment celle des chômeurs de longue durée, en baissant les cotisations sociales salariales, mais aussi en augmentant et en élargissant la prime d'activité. Toutes ces mesures ont été prises pour que le travail paie, et qu'il paie mieux.

Le travail, nous l'avons soutenu comme jamais auparavant, en particulier dans les derniers mois de la crise sanitaire, avec l'instauration de mesures de soutien aux entreprises et d'un dispositif d'activité partielle qui auront permis d'accompagner plusieurs millions de salariés et de sauver des milliers d'emplois. Peu de pays ont fait autant pour l'emploi durant la crise.

La mobilisation en faveur du travail, c'est aussi vers notre jeunesse qu'il a fallu la diriger. Il y a un an, le Gouvernement a lancé le plan « 1 jeune, 1 solution », qui a déjà permis à 2 millions de jeunes de trouver une solution concrète – emploi, formation, contrat d'apprentissage – adaptée à leurs besoins : 1,8 million de jeunes de moins de 26 ans ont trouvé un CDI ou un CDD de plus de trois mois, 350 000 jeunes sont entrés en formation et 526 000 contrats d'apprentissage ont été signés en 2020, soit 42 % de plus qu'en 2019. Jamais un gouvernement n'avait autant agi pour la jeunesse !

Madame la ministre du travail, pouvez-vous nous préciser les mesures annoncées hier par le Président de la République pour poursuivre la dynamique de transformation du pays, notamment s'agissant de la création d'un revenu d'engagement pour les jeunes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – M. Jean-Louis Bourlanges applaudit aussi.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Vous l'avez rappelé, depuis le début du quinquennat, le travail est au cœur du projet du Président de la République et de l'action du Gouvernement. Face à une crise exceptionnelle, nous avons répondu présent pour protéger les emplois et soutenir le redémarrage de l'économie. La reprise est là et les embauches sont au plus haut depuis quinze ans, avec

785 000 déclarations d'embauche au mois de mai, dont près de la moitié en CDI.

Ces résultats encourageants nous invitent à poursuivre notre action, et c'est pourquoi dans son intervention d'hier, le Président de la République a abordé plusieurs chantiers à venir.

Tout d'abord, le Gouvernement est pleinement mobilisé pour répondre aux tensions de recrutements. Avec l'appui de Pôle emploi et en lien avec les principaux secteurs concernés, nous avons lancé des plans d'action qui seront déclinés territoire par territoire. Pour nous inscrire à nouveau dans une trajectoire de plein emploi, nous souhaitons renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi de longue durée : dans la continuité du plan d'investissement dans les compétences, nous allons donc engager à la rentrée un nouvel effort massif de formation et de requalification en faveur de nos concitoyens durablement privés d'emploi.

Valoriser le travail, c'est aussi et surtout continuer à investir pour notre jeunesse : en un an, le plan « 1 jeune, 1 solution » a permis à plus de 2 millions de jeunes de trouver une réponse adaptée à leur situation. Mais nous devons aller encore plus loin pour lever tous les freins auxquels les jeunes font face au moment de construire leur avenir : c'est tout le sens du revenu d'engagement annoncé par le Président de la République. Il concernera les jeunes qui n'ont pas d'emploi et ne suivent pas de formation.

Comme vous le voyez, madame la députée, nous consacrons toute notre énergie à faire du travail une réalité pour le plus grand nombre de Français. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Gomez-Bassac](#)

Circonscription : Var (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4233

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [14 juillet 2021](#)